

Info municipale



Informations relatives à la période actuelle de confinement.

Par mesure de précaution

la Mairie est fermée aux administrés

dans l'urgence

une permanence est assurée par mail: mairie.lesches@wanadoo.fr

par téléphone : **07 86 39 87 99**

Durant cette période transitoire, la gestion de la commune est assurée par l'ancien conseil qui reste en fonction jusqu'à la fin du confinement.

Un décret ministériel nous informera en temps voulu de la date de mise en place du nouveau conseil, élu au premier tour des élections municipales du 15 mars dernier.

Les services

Les mesures de sécurité et de protection ont été prises envers les équipes municipales qui travaillent à effectif réduit, afin que les services soient assurés.

Nous remercions les administrés de leur compréhension si certains sujets/dossiers les concernant devaient être ajournés; seuls les dossiers urgents ne pouvant être reportés sont traités.

Arrêté préfectoral n°2020/PJI/137 du 7 avril 2020

portant restriction des déplacements liés aux activités physiques individuelles des personnes.

Les déplacements brefs liés à l'activité individuelle des personnes sont interdits entre 10h et 19h jusqu'au 15 avril 2020.

Collecte des déchets verts

Jusqu'à nouvel avis, le ramassage de tontes de pelouses et « petits » déchets verts sera assuré les lundis et jeudis matin, exclusivement dans les sacs à retirer en Mairie.

(10€ les 20 sacs permanence en Mairie les mercredis et vendredis matin de 09h à 09h45)

Enfance: Accueil de loisirs PRIORITAIRE

Pour les enfants des parents ayant une profession essentielle à la gestion de la crise sanitaire ,et faute d'autre moyen de garde, un accueil est assuré durant les vacances de Printemps à SERRIS.

Les professions concernées sont le personnel du **milieu médical, de l'aide sociale, les pompiers, les policiers et les personnels de l'administration pénitentiaire.**

Si vous êtes concernés, envoyez un mail à : mairie.lesches@wanadoo.fr

avec les informations suivantes :

- nom, prénom et âge de l'enfant
- numéro de téléphone des parents
- les dates d'inscription de l'enfant

Solidarité

Si vous êtes commerçant en alimentation privé de marché, artisan...faites vous connaître en mairie.

mairie.lesches@wanadoo.fr ou **07 86 39 87 99**

Nous pourrions communiquer vos coordonnées aux personnes soucieuses de faire travailler des leschois ;dans le respect des règles imposées par la pandémie.

Dès à présent, vous pouvez contacter la boulangerie ROBAC à Serris au 01.60.43.05.67 ou maisonrobac.fr (paiement en ligne)

pas de livraison, retrait des commandes en boutique.

Bernard « Les calanques » propose de vous livrer du poisson frais (saumon, truite, crevettes...) à commander avant le mercredi pour une livraison en fin de semaine. Privilégier les SMS au 06.63.85.07.75 Paiement par CB, sans contact jusque 30€, chèque ou espèces sous enveloppe.

Rappel

Laurent Marcy MEDECIN

résidant sur la commune, assure dans l'urgence aux Leschois (es)

des consultations à domicile, contact au: **06 03 39 01 32**

Services postaux

A ce jour, la distribution de courrier et la relève des boîtes aux lettres publiques de la commune sont assurées les mercredis, jeudis et vendredis.

Les bureaux de poste d'Esblly et de Coupvray restent ouverts jusqu'à nouvel ordre:

- Bureau d'Esblly: ouverture aux horaires habituels
- Bureau de Coupvray: ouverture de 14h30 à 17h30 du mardi au vendredi

Le Maire

Jean-Marie Jacquemin